

Motion de Mmes Marie Vanek, Virginie Keller Lopez, MM. Roberto Brogginini et François Sottas: «Restitution des places publiques à leur vocation initiale».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 28 février 2000)

MOTION

Vu:

- la perte de nombreux espaces publics au profit de surfaces de parking pour les automobiles, alors même que de nombreux parkings publics ont été réalisés en ville;
- le peu d'espaces publics et de zones de verdure au centre-ville du fait d'une densité de construction particulièrement forte;
- le désir légitime des habitants de la ville, qui subissent les nuisances particulièrement importantes provenant du trafic automobile, de récupérer l'usage des espaces publics soustraits à leur vocation initiale (notamment Pré-l'Evêque, square Pradier, square de Chantepoulet, place Simon-Goulart, square du Mont-Blanc, place Kléberg, square de la Comédie, place des Alpes, quais marchands place Camoletti, etc.),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à recenser tous les espaces publics convertis en places de parcage et à étudier leur reconversion en espaces piétonniers agrémentés de plantations.